



CONTRAT P.E.R.P ASSURANCE

Par Guytou

Bonjour,

Titulaire d'un contrat perp à la caisse épargne et à la retraite depuis peu, j'ai demandé un transfert vers un per pour sortie en capital, comme le propose la loi pacte.

Mon conseiller me dit que ce n'est pas possible car je suis à la retraite, pourtant je n'ai pas lu de conditions qui empêchent ce transfert.

Je vous remercie si on pouvait m'aider : Guytou

Par ESP

Bonjour

Vous posez cette question pour la 4ème fois...

Cela ne changera rien à sa visibilité.